



ACADÉMIE
DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CÉRÉMONIE DE REMISE DES LABELS E3D

Mercredi 10 juin 2026



Dossier de presse



CONTACT PRESSE

Cellule communication

Cabinet de la rectrice

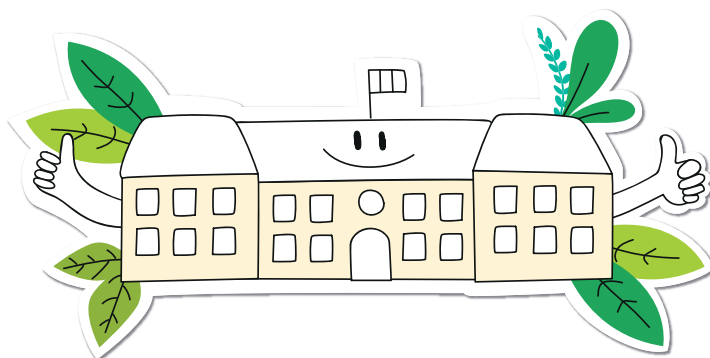
05 55 11 40 17

ce.communication@ac-limoges.fr

SOMMAIRE



MOT D'INTRODUCTION	4
LABELLISATION E3D	6
La démarche E3D	6
Processus de labellisation	7
Cérémonie de remise des labels E3D	8
ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS	9
Les labels individuels	9
Les labels de territoire	10
AUTRES REMISES DE PRIX	11
Prix de l'action éco-déléguée	11
Prix du concours d'affiches « Et si nous repensions nos mobilités ? »	12
JEUDIS VERTS	14



MOT D'INTRODUCTION



L'ESSENTIEL

L'École du futur est une école plus engagée dans la protection de l'environnement et la transition écologique. La **labellisation E3D** (école ou établissement en démarche globale de développement durable) participe pleinement à cette démarche.

Cette année, l'académie de Limoges remet :

- **62 labels individuels E3D aux écoles et établissements de l'académie :**
 - 35 labels de niveau 1 ;
 - 22 labels de niveau 2 ;
 - 5 labels de niveau 3.
- **3 labels de territoire** sont également remis, récompensant ainsi l'engagement de 17 écoles et établissements.

La **lutte contre le réchauffement climatique ainsi que la protection de l'environnement et de la biodiversité constituent un enjeu majeur**. Elles impliquent une mobilisation forte, efficace et pérenne de l'ensemble de notre société, et des **évolutions profondes des comportements individuels et collectifs**, dans la perspective de l'Agenda 2030 des Nations unies, programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté en septembre 2015 par les 193 états membres de l'ONU.

L'académie de Limoges s'investit pleinement dans cette mobilisation collective en faveur du développement durable pour devenir une véritable **académie verte**. Elle soutient activement toutes les initiatives en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité et engage des formations et des actions concrètes dans les structures scolaires en lien avec les partenaires extérieurs.

La labellisation E3D (écoles et établissements en démarche globale de développement durable) mise en place depuis 2015-2016 dans l'académie s'inscrit parfaitement dans ce cadre et **récompense des écoles et des établissements pleinement engagés dans une démarche globale et transversale de développement durable** à travers des projets qui associent les différents volets de la vie d'une structure scolaire (enseignement, vie scolaire, gestion et maintenance de la structure).

Chaque label académique E3D est valable pour 3 ans. **Aujourd'hui, l'académie de Limoges remet 62 nouveaux labels individuels et 3 labels de territoire**. L'académie compte désormais **194 écoles et établissements labellisés E3D en individuel et 88 écoles et établissements récompensés par un label de territoire**.





8 mesures pour l'éducation au développement durable



Objectif : agir en citoyens responsables

Mesure



Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc)

Mesure



Élire
un éco-délégué par classe de collège et de lycée



Mesure



Consacrer
une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable



Mesure



Intégrer
les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable

Mesure



Engager
les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable



Mesure



Étudier
le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège



Mesure



Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle

Mesure



Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'Onu

LABELLISATION E3D



L'ESSENTIEL

DES ESPACES D'ENGAGEMENT COLLECTIF

La labellisation E3D reconnaît et encourage **l'engagement de la communauté éducative** dans une démarche globale en faveur de la transition écologique : chaque école et établissement est un **lieu potentiel de mise en œuvre de la transition écologique**.

LA DÉMARCHE E3D

Une école ou un établissement qui entame une démarche E3D s'engage, sur le long terme, à **prendre en compte les enjeux du développement durable** (enjeux environnementaux, sociaux, économiques) dans le fonctionnement de la structure (restauration collective, énergie, etc.), ceci en lien avec les enseignements délivrés, la vie scolaire et en s'ouvrant vers l'extérieur par le développement de partenariats. Pour y parvenir, l'ensemble des personnes impliquées dans le projet d'école ou d'établissement apprennent à travailler avec les acteurs extérieurs que sont les collectivités, les associations, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises, les autres services de l'État qui peuvent apporter leurs expériences et leurs compétences. En permettant d'articuler les contenus des enseignements et le fonctionnement responsable de l'établissement scolaire, **toute la communauté éducative fait alors de l'école ou de l'établissement un lieu d'expérimentation concret** mais aussi un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable.

Un projet E3D n'est pas nécessairement un projet ambitieux. Il s'agit avant tout d'un **projet adapté aux réalités de l'école ou de l'établissement**. Il peut commencer, par exemple, par une démarche autour du tri (papier, déchets alimentaires, piles, etc.). Celle-ci s'inscrit progressivement dans une relation avec les enseignements, avec la vie scolaire, avec la gestion de l'école ou de l'établissement, avec les partenaires extérieurs qui s'occupent de la gestion des déchets, etc. Un projet E3D n'est pas un projet qui permet d'aborder tous les enjeux du développement durable d'un seul coup. Il permet à une école, un collège ou un lycée de **développer progressivement une culture de l'éducation à l'environnement et au développement durable**. Il s'agit d'une démarche qui vise elle-même à être durable en initiant la gouvernance et en promouvant l'engagement.

Depuis la rentrée 2021, un label de territoire a été mis en place. Il reconnaît les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Ce **travail en réseau** contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.



LE PROCESSUS DE LABELLISATION

→ L'obtention du label E3D, qu'il s'agisse d'un label individuel ou de territoire, nécessite de répondre à un appel à candidatures annuel lancé par l'académie à destination de toutes les écoles et de tous les établissements scolaires. Un dossier, comprenant un formulaire à compléter (à télécharger sur le site internet de l'académie) et des annexes, est à remettre, afin d'apprécier :

- les modalités de la mise en œuvre ;
- l'intégration au projet d'école ou d'établissement ;
- la formalisation des partenariats ;
- l'état de la démarche ;
- la communication de la démarche.

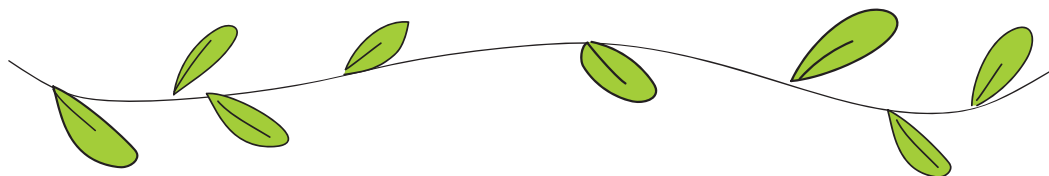


→ Par la suite, l'ensemble des dossiers de demande de labellisation est étudié **sous la responsabilité des chefs de mission académique de l'éducation au développement durable (EDD)**, Jennifer Bertrand, IA-IPR Sciences de la Vie et de la Terre, Jean-Christophe Ponthier, IA-IPR Sciences et Technologies Industrielles, David Roou, IA-IPR Histoire-Géographie en lien avec **les chargés de mission pour l'éducation au développement durable**, Isabelle Paricaud-Douady, Aurélie Patier, Gaëlle Broussole-Clauzade et Alan Duval.

→ Ce label comprend **trois niveaux**, avec des modalités de labellisation différentes :

- le niveau 1 (niveau « engagé ») correspond au **premier niveau d'engagement** - le dossier a fait l'objet d'une étude approfondie par le jury académique ;
- le niveau 2 (niveau « confirmé » ou « territoire apprenant ») correspond à un **niveau intermédiaire** - les représentants de l'établissement sont auditionnés au rectorat par le jury académique ;
- le niveau 3 (niveau « expert » ou « territoire durable ») correspond au **plus haut degré d'implication** - une équipe de 3 personnes (2 inspecteurs chefs de mission et un chargé de mission) mène une visite en établissement afin de rencontrer les acteurs de la démarche de développement durable et d'observer la mise en œuvre de certaines actions.

→ Enfin, une délégation représentative (chef d'établissement, enseignants, élèves, parents, etc.) de chaque école et établissement est invitée à une cérémonie de remise des labels, qui se déroule pour la deuxième année consécutive au lycée Maryse Bastié de Limoges.



LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES LABELS E3D

La cérémonie de remise des labels E3D pour l'année 2025-2026 a lieu le mercredi 10 juin 2026 au lycée Maryse Bastié de Limoges. C'est un moment institutionnel et convivial qui **valorise le travail engagé par les élèves et les équipes**.

Les partenaires du label E3D dans l'académie sont nombreux. Ils ont notamment participé à la mise en œuvre de projets et à l'accompagnement des écoles et établissements ayant permis l'obtention du label E3D :

- Les collectivités territoriales
- Corrèze environnement
- Limousin NatureEnvironnement
- Artisans du monde
- L'OCCE
- Le SEHV
- Récréasciences
- Lycée agricole « Le campus du Végétal »
- La DREAL
- Les CPIE de Creuse et Corrèze
- Le PNR Périgord Limousin
- La FAL 19
- La Maison des droits de l'Homme
- La réserve naturelle nationale de l'étang des Landes



ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT LABELLISÉS



LES LABELS INDIVIDUELS

NIVEAU 1

- École maternelle de Saint-Méard ;
- École maternelle Léonce Bourliaguet de Nantiat ;
- École maternelle Sanfourche de Châteauneuf-la-Forêt ;
- École maternelle Charles Perrault de Bessines-sur-Gartempe ;
- École maternelle Jacques Prévert de Condat-sur-Vienne ;
- École élémentaire de Nantiat ;
- École élémentaire de Neuvic-Entier ;
- École élémentaire Violette Szabo de Châteauneuf-la-Forêt ;
- École élémentaire Ferdinand Buisson de Feytiat ;
- École élémentaire Georges Guingouin de La Croisille-sur-Briance ;
- École élémentaire de Bersac-sur-Rivalier ;
- École élémentaire Jean Rostand de Condat-sur-Vienne ;
- École élémentaire de Gouzon ;
- École élémentaire de Sarran ;
- École primaire d'Ars ;
- École primaire de Sous-Parsat ;
- École primaire de Linards ;
- École primaire de La Geneytouse ;
- École primaire de Laurière ;
- École primaire La Fontaine du Vigen ;
- École primaire de Rougnat ;
- École primaire de Jarnages ;
- École primaire Jean-Claude Peyramard de Saint-Hilaire-Peyroux ;
- École primaire de Naves ;
- École primaire de Beaulieu-sur-Dordogne ;
- Groupe scolaire Val de Briance de Solignac ;
- Collège Louise Michel de Saint-Junien ;
- Collège Paul Langevin de Saint-Junien ;
- Collège Paul Éluard de Saint-Junien ;
- Collège Anatole France de Limoges ;
- Collège Guy de Maupassant de Limoges ;
- Collège Léonard Limosin de Limoges ;

- Collège d'Arsonval de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée Léonard Limosin de Limoges ;
- Lycée agricole d'Ahun.

NIVEAU 2

- École maternelle Jules Ferry de Limoges ;
- École maternelle Jean Giraudoux du Palais-sur-Vienne ;
- École élémentaire Jean Giraudoux du Palais-sur-Vienne ;
- École primaire de Donzenac ;
- École primaire Clément Chausson de Tulle ;
- École primaire de Genouillac ;
- École primaire de Saint-Georges-la-Pouge ;
- École primaire de Monrioux-Vieilleville ;
- École primaire Bossuet de Brive-la-Gaillarde ;
- École primaire Jeanne d'Arc de Brive-la-Gaillarde ;
- École primaire Notre Dame de Brive-la-Gaillarde ;
- Collège Louis Timbal de Châteauponsac ;
- Collège Jean Jaures d'Aubusson ;
- Collège Bossuet de Brive-la-Gaillarde ;
- Collège Notre Dame de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée professionnel Gaston Roussillat de Saint-Vaury ;
- Lycée professionnel Eugène-Jamot d'Aubusson ;
- Lycée professionnel Lavoisier de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée Jean Jaures d'Aubusson ;
- Lycée Edmond Perrier de Tulle ;
- Lycée d'Arsonal de Brive-la-Gaillarde ;
- Lycée Bossuet de Brive-la-Gaillarde.

NIVEAU 3

- École maternelle Turgot de Tulle ;
- École élémentaire Turgot de Tulle ;
- Collège Amédée Bisch de Beynat ;
- Collège Claude Chabrol d'Ahun ;
- Collège Fabre d'Églantine de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

LES LABELS DE TERRITOIRE

TERRITOIRE DE PARSAC – LABEL NIVEAU 1

- École primaire de Parsac ;
- École primaire de Jarnages ;
- École élémentaire de Gouzon ;
- Collège Octave Gachon de Parsac.

TERRITOIRE DE CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT – LABEL NIVEAU 1

- École maternelle Sanfourche de Châteauneuf-la-Forêt ;
- École élémentaire Violette Szabo de Châteauneuf-la-Forêt ;
- École élémentaire de La Croisille-sur-Briance ;
- École élémentaire de Neuvic-Entier ;
- École primaire de Linard ;
- École primaire de Saint-Méard ;
- Collège Louis Timbal de Châteauneuf-la-Forêt.

TERRITOIRE D'AHUN – LABEL NIVEAU 1

- École primaire de Saint-Georges-la-Pouge ;
- École primaire de Sous-Parsat ;
- École primaire d'Ars ;
- Collège Claude Chabrol d'Ahun ;
- Lycée professionnel Delphine Gay de Bourgneuf ;
- Lycée agricole d'Ahun.



AUTRES REMISES DE PRIX



PRIX DE L'ACTION ÉCO-DÉLÉGUÉS

L'objectif est de promouvoir l'engagement écologique des éco-délégués. L'objectif est de proposer une vidéo d'1min30 qui met en avant des actions en faveur la transition écologique et le développement durable. Les projets doivent répondre aux critères suivants :

1. Implication des éco-délégués : le projet doit être présenté par les élèves eux-mêmes.
2. Démarche structurée : le projet doit être cohérent, basé sur des diagnostics solides et des connaissances scientifiques.
3. Dimension collective : une mobilisation de la communauté scolaire et, si possible, de partenaires extérieurs.
4. Croisement des enjeux : combiner plusieurs objectifs de développement durable : lutte contre le gaspillage et contre la pauvreté.
5. Partenariats ; collaborations avec des organismes externes (collectivités locales, associations).

Cette année, les lauréats sont :

- Catégorie école : les écoles du TER Xaintrie Val Dordogne ;
- Catégorie collège : le collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne ;
- Catégorie lycée : le lycée des métiers Marcel Barbanceys de Neuvic.

PRIX DU CONCOURS D’AFFICHES « ET SI NOUS REPENSONS NOS MOBILITÉS ? »

Face aux enjeux du changement climatique et à la volonté de faire des élèves de véritables acteurs de la transition écologique, un concours d’affiches intitulé « Et si nous repensions nos mobilités ? » a été organisé du 2 mars au 15 mai 2026 par l’académie de Limoges. L’un des objectifs de ces affiches est d’inciter les personnels à repenser leurs mobilités et de réduire l’usage de leurs véhicules, notamment pour leur trajet « domicile travail».

Les 4 lauréats sont :

→ 1^{ère} place : le collège Guy de Maupassant de Limoges ;



→ 2^{nde} place : le collège Jean Rostand de Saint-Sulpice-Laurière ;



→ 3^e place : le collège Jean Rebier d'Isle ;



→ Prix spécial : le collège Ferdinand Lagrange de Pierre-Buffière.



JEUDIS VERTS

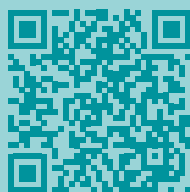
Afin de mettre en valeur les multiples actions en faveur de l'EDD et pour susciter de nouvelles idées, l'académie a fait du développement durable une thématique phare de ses publications sur ses réseaux sociaux. Elle a créé durant l'année scolaire 2019-2020, un **rendez-vous hebdomadaire pour permettre aux acteurs de terrain** (élèves et équipes pédagogiques) **de présenter les initiatives de démarche d'éducation au développement durable qu'ils font vivre au quotidien dans leurs écoles et établissements.**

Ces publications, prévues tous les jeudis et identifiées avec le **#JeudisVerts**, ont pour ambition de **fédérer les acteurs de l'académie autour de l'éducation au développement durable** et de mobiliser une communauté toujours plus large autour de la protection de l'environnement, de la biodiversité, de la lutte contre le réchauffement climatique ou de l'éco-citoyenneté.

Pour faire vivre les jeudis verts, les écoles et établissements de l'académie peuvent envoyer leurs contributions par mail à ce.communication@ac-limoges.fr :

- Une photographie qui représente le projet EDD porté par l'école ou l'établissement ;
- Un court texte de présentation qui explique la démarche et présente le projet.

Retrouvez les projets valorisés tout au long de l'année lors des rendez-vous hebdomadaires #JeudisVerts :



L'académie de Limoges vous donne rendez-vous les jeudis* pour de nouvelles découvertes autour de l'éducation au développement durable !



*hors vacances scolaires

www.ac-limoges.fr